

**MEMORANDUM SUR LE PROJET d'Appui à la Population et à la
Santé(PAPS)**

**I. CONTEXTE NATIONAL AYANT MOTIVE LA CONCEPTION DU
PROJET PAPS**

La République du Niger est un pays enclavé d'une superficie de 1.267.000 km carrés et plus de 17 millions d'habitants qui est situé dans une sous-région assaillie par des conflits armés.

Au Niger, les conditions géographiques sont aggravées par des facteurs climatiques défavorables (3% de la superficie des terres sont arables étant données les conditions pluviométriques actuelles). Le mil et le sorgho sont les seules céréales qui peuvent être cultivées de manière extensive et seulement 1% de la superficie totale des terres se prête à la culture du maïs. L'écart actuel entre la production nationale et les besoins en céréales de base est en train de croître inexorablement en raison de conditions rudes (chocs exogènes, pluies irrégulières ou insuffisantes, sols pauvres et rendements décroissants) et la pression démographique croissante. Le conflit libyen, la rébellion au Nord du Mali et les récentes attaques de *Boko Haram* au Niger, au Cameroun et au Nigeria ont contribué à l'instabilité régionale. Cette insécurité pose d'énormes défis de développement au Niger.

En dépit de ces conditions sévères, le Niger a fait des progrès en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté au cours de ces dernières années, mais ces gains sont en danger en raison du profil démographique et du faible développement humain.

La croissance économique que le Niger a connue ne se traduit pas par une plus grande prospérité : Une *transition démographique* qui est le passage des taux de mortalité et de fécondité d'un niveau plus élevé à celui bas, a commencé à travers une baisse impressionnante de la mortalité infantile. Cependant, la fécondité demeure élevée et a même augmenté au cours des cinq dernières années (7,6 enfants par femme). Il est prévu une croissance de la population de 35 millions en 2030 à 69 millions en 2050. La forte fécondité et la baisse de la mortalité infantile ont contribué à une structure par âge très jeune - 49% de la population ont moins de 15 ans et le ratio de dépendance des enfants est de 105, ce qui signifie qu'il y a 1,05 enfant pour chaque personne en âge de travailler. L'existence d'une si nombreuse population jeune combinée à un tel taux de dépendance élevé a des implications tant au niveau des ménages que national en ce qui concerne la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire, le développement humain, la demande d'emploi et la croissance économique et la stabilité.

Cependant, le Niger peut encore capitaliser sur sa démographie, éviter les externalités négatives et récolter les avantages du *dividende démographique* qui se traduit par la croissance économique accélérée d'un pays et résulter d'une baisse de la mortalité, un déclin rapide de la fertilité et un changement subséquent dans la structure par âge de la population. Si la fécondité diminue rapidement, la jeune population dépendante du Niger va décroître par rapport à la population en âge de travailler, entraînant des taux de dépendance plus faibles. Avec moins de gens à soutenir et une baisse de la demande d'expansion des services sociaux, le Niger aura une fenêtre d'opportunité pour la croissance économique encore

plus rapide. En mettant en œuvre des politiques d'accompagnement pour développer le capital humain, l'emploi et les investissements (par exemple, santé, nutrition, éducation, main-d'œuvre, commerce et politiques de gouvernance), le Niger peut être en mesure d'exploiter cette transition démographique sous la forme d'un *dividende démographique*.

Pour relever les défis de développement du Niger, le Gouvernement du Niger s'est engagé dans un programme ambitieux pour un développement économique accéléré et durable et la réduction de la pauvreté avec l'adoption du Plan de Développement Economique et Social (PDES) pour la période 2012-2015 qui décrit un ambitieux programme d'investissement dans (i) la croissance économique; (ii) le renforcement des institutions publiques; (iii) la sécurité alimentaire et l'agriculture; et, (iv) la promotion du développement social. La promotion du développement social vise à améliorer le niveau de développement des indicateurs sociaux à travers un meilleur accès de la population aux services sociaux de base et la mise en œuvre d'une politique de protection sociale pour les groupes les plus vulnérables.

Aussi, la Banque mondiale s'est fixée un double objectif: mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

II. LES GRANDES LIGNES DU PROJET D'APPUI A LA POPULATION ET A LA SANTE (PAPS)

OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET (ODP)

1. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'utilisation des services de santé reproductive et de nutrition dans les zones ciblées

2. L'ODP sera atteint par la mise en œuvre: (i) des interventions à haut impact qui augmentent l'offre et la qualité des services de SRN en particulier dans les communautés éloignées et mal desservies; et (ii) les activités de CCSC et d'autonomisation des femmes et des filles afin de surmonter les contraintes relatives à la demande. Le projet proposé supportera les interventions portant sur l'offre visant à améliorer la disponibilité des soins pour les femmes et les enfants de moins de 5 ans. Il sera complété par des approches portant sur la demande en vue d'augmenter l'utilisation des services.

Bénéficiaires :

Les bénéficiaires du projet seront les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et allaitantes, les adolescentes et les enfants de moins de cinq dans les régions ciblées.

Régions concernées par le projet PAPS sont : Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder

Durée du projet : Six (6) ans

Composantes du Projet

Composante 1 : Amélioration de la prestation de services de SRN de haute qualité (66.6 m de dollars des Etats Unis). Cette composante vise à renforcer l'offre des services de santé et de nutrition pour les femmes en âge de procréer (y compris les jeunes femmes, les femmes enceintes et allaitantes) et les enfants de moins de cinq ans. Pour les interventions directes de nutrition, les enfants de moins de deux ans constituent la principale population cible. La Composante 1 sera mise en œuvre en utilisant l'approche des Indicateurs Liés au Décaissement (DLI) dans laquelle le décaissement se fait sur la base de

la réalisation des résultats définis par des indicateurs de performance clés et déclenchés par une vérification indépendante.

3. **Composante 2** : L'augmentation de la demande pour les services de SRN (US \$ 30m). Cette composante vise à accroître la demande pour les services de SRN en promouvant le changement social et comportemental entre les principales parties prenantes, en rendant autonomes les femmes et améliorant la disponibilité et l'accessibilité des produits de base de SRN dans les communautés.

Cette composante 2 qui est sous le leadership du MPF/PE, a trois(3) sous composantes :

Composante 2.1 Promouvoir le Changement Social et Comportemental (9,5 millions de dollars des Etats Unis). La sous-composante appuiera les activités de CCSC au niveau communautaire sur les questions de SRN, population et développement. La CCSC sera utilisée pour augmenter la demande de services de SRN en éliminant les barrières sociales, culturelles, de genre et de connaissances ;

Sous-composante 2.2. Autonomisation des Femmes et des Adolescents (17,2 millions US\$). La sous-composante permettra d'améliorer la demande au niveau de la communauté pour les services de SRN par l'autonomisation des femmes et des adolescentes avec les connaissances et les compétences nécessaires pour faire une utilisation éclairée des services de SRN couplées à des incitations économiques pour la participation à des initiatives clés. Les initiatives visant à autonomiser les adolescentes (10-24 ans) seront axées sur: (i) les compétences de vie, (ii) la scolarisation et (iii) le développement des compétences techniques.

Sous-composante 2.3. Sollicitation des Leaders d'Opinion (US \$ 3,3 millions). La sous-composante vise à étendre la stratégie CCSC aux décideurs au niveau communautaire. La sous-composante appuiera la mise en œuvre d'initiatives visant à atteindre les leaders d'opinion, en particulier les hommes de la communauté, et les chefs religieux et traditionnels.

4. Composante 3: Amélioration de la capacité de gestion, coordination, suivi et évaluation des services de SRN et des activités liées à la demande (6,4 millions US\$). La composante visera à soutenir la gestion, la mise en œuvre et le suivi et évaluation du projet. Il permettra de renforcer les capacités du MSP, du MPPFPE, du MES et du MPATDC dans la gestion, le suivi et la coordination. Le projet appuiera également l'assistant technique (AT) pour le renforcement des capacités du MSP et du MPPFPE en matière de nutrition, en CCSC et en démographie.

Composante 4: Réponses aux éventuelles Urgences - REU (US\$0).

L'objectif de la composante est d'améliorer la capacité de réponse du Gouvernement face à des événements d'urgence suivant les procédures décrites dans les procédures de la Banque (OP/BP 8.00 - Réponse Rapide aux crises et aux urgences).

III. NIVEAU DE RESPONSABILITE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PAPS

Le MPF/PE a la tutelle administrative de toute la composante 2. Il a pour mission d'entreprendre des actions visant l'autonomisation des femmes,

des jeunes et la promotion de l'équité et l'égalité entre l'homme et la femme dans les domaines économique, social, culturel, juridique, institutionnel et politique du pays.

Le projet PAPS est un projet qui place le MPF/PE au cœur de ses activités. Ce dernier est l'une des principales parties prenantes de cet important projet d'envergure nationale car le projet PAPS, tout comme le projet SWEDD, oriente la priorité au profit des femmes et des enfants en tant qu'acteurs de changement ; les femmes et les enfants sont placés au cœur de la productivité économique actuelle et future du pays, ils contribueront tous à réduire les inégalités géographiques, socioéconomiques et les inégalités entre les sexes.

Néanmoins, le MPF/PE le MEP/A/PLN/EC, le MP, le MES et le MSP sont conjointement porteurs de la composante 2 de PAPS donc ils sont tous prestataires dans la mise en œuvre de cette composante ;

IV. PARTICIPATION AUX ACTIVITES DU PROJET

Comme annoncé ci haut, le MPF/PE est membre à part entière dans l'exécution des activités du projet PAPS et surtout la composante 2 où il est aussi prestataire et partenaire impliqué dans la mise en œuvre

Le MPF/PE a nommé un point focal qui sert de répondant au titre du projet PAPS.

Depuis le démarrage des activités du projet, le MPF/PE a réalisé les activités suivantes :

- Elaboration des plans de travail budgétisés annuels(PTBA) des années 2017 et 2018, ce qui a permis d'avoir le financement des activités comme :
 - ✓ L'achat des deux véhicules 4x4 PICK UP pour un montant de 60 000 000F CFA ;
 - ✓ Achat matériels informatiques et équipements du bureau ;

- ✓ Recrutement d'un consultant pour l'élaboration et la validation du plan d'actions de la Stratégie Nationale de l'Autonomisation Economique de la Femme pour un montant de 5 200 000F CFA ;
- ✓ Elaboration des modules de sensibilisation sur la SR/PF pour le dialogue communautaire (activité réalisée par le projet filets sociaux) ;
- ✓ Un avis de non objection de la BM pour le Recrutement d'un cabinet d'assistance technique pour le renforcement des capacités des cadres du Ministère à conduire la passation des marchés et la gestion financière ;

Les activités suivantes ont quant à elles, fait l'objet d'un accord préalable de la Banque Mondiale, mais elles n'ont pas eu l'ANO définitif ; elles ont tout de même fait l'objet des termes de référence. Il s'agit de :

1. Formation de six(6) cadres du MPF/PE EN CCSC et plaidoyer à l'IPD de Ouagadougou pour 36 000 000F CFA ;
2. Réalisation d'un Audit organisationnel et institutionnel du MPF/PE Pour un montant de 40 000 000FCFA ;
3. Réalisation d'une étude sur la contribution des femmes à l'économie domestique et du marché pour un montant de 100 000 000 FCFA ;
4. Organisation d'une mission de suivi des activités du projet filets sociaux pour un montant de 15 000 000 FCFA ;
5. Contractualisation avec les ONG/Associations pour la formation en SR, Santé, Nutrition, Hygiène, estime de soi, Alphabétisation fonctionnelle et gestion financière pour les adolescentes des espaces sûrs pour un montant de 750 000 000 FCFA ;

6. Mise en place d'un comité technique multisectoriel pour l'élaboration de six(6) modules, les supports de suivi et de rapportage pour la mise en œuvre des écoles des maris d'un montant de 50 000 000 FCFA ;
7. Contractualisation avec les ONG/Associations pour la mise en œuvre des activités de CCSC sur la SR/N pour un montant de 250 000 000 FCFA.
8. Redynamisation du système d'information et de suivi-évaluation du MPF/PE (collecte des données) pour un montant de 20 000 000 FCFA

Les cadres du MPF/PE ont participé à un atelier d'évaluation à mi-parcours du projet PAPS après trois(3) ans d'exécution.

NB : Il ya lieu de noter que la grande difficulté que rencontre le MPF/PE dans le déroulement de ce projet, réside dans le fait que bon nombre des activités liées à la composante 2, passent par un processus de contractualisation avec les ONG/Associations et/ou cabinets de consultation. Ce qui explique la sous consommation budgétaire observée par le MPF/PE et les autres Ministères sectoriels partenaires dans la mise en œuvre de la composante2 au cours des 3années passées (à peine 7% du budget prévu).Voir rapport d'évaluation mi-parcours du projet.

